

Commerce spécialisé : un mois de décembre en recul par rapport à 2020 (- 4,6 %) mais une année 2021 meilleure que 2020 (+ 11,4 %) et un début d'année 2022 préoccupant

L'activité des magasins du commerce spécialisé du panel Procos (*) en décembre 2021 a été inférieure à celle de décembre 2020 à - 4,6 %. Notons toutefois qu'en 2020, la fermeture administrative des magasins de nombreux secteurs en novembre avait concentré les ventes sur décembre qui avait été en conséquence très dynamique. Les ventes web des enseignes du commerce spécialisé sont en baisse par rapport à celles de décembre 2020 à - 4,1 %.

Par rapport à décembre 2019, l'activité des magasins du commerce spécialisé est légèrement supérieure (+ 2,3 %) à l'exception des secteurs des jeux/jouets/culture/loisir à - 4,5 % et de la chaussure à - 0,5 %.

Le gouvernement a laissé libre accès aux magasins malgré une situation sanitaire instable jusqu'à la fin de l'année et il doit en être remercié comparativement aux restrictions beaucoup plus fortes et impactantes décidées dans de nombreux pays européens.

L'analyse par secteur montre des situations très différentes sur le mois. Par rapport à décembre 2020, certains secteurs connaissent une contraction d'activité magasins mais un développement des ventes web pour les enseignes (équipement de la maison : - 9,3 % en magasin et + 7,2 % sur le web ; jouets/jeux/culture/loisir : - 1,2 % en magasin mais + 18,5 % sur le web). L'habillement a connu une double contraction en magasin (- 8 %) et sur web (- 6,6 %). Deux secteurs ont, à l'inverse vécu une croissance des ventes en magasins mais une baisse des ventes web : alimentaire spécialisé : 4 % en magasins et - 30 % sur le web ; la beauté santé : + 0,5 % en magasin mais - 11 % sur le web.

Le bilan final de l'activité sur l'ensemble de l'année 2021 des magasins du commerce spécialisé sera affiné dans les prochaines semaines. Toutefois, l'année se termine en positif par rapport à 2020 pour l'ensemble du commerce spécialisé à + 11,4 %. La croissance web a retrouvé ses niveaux d'avant la crise Covid à + 14,8 % mais sur une base de chiffre d'affaires beaucoup plus forte qu'en 2019, donc des équilibres du modèle économique fortement bousculés.

Évolution des chiffres d'affaires magasins du commerce spécialisé à surface égale

Évolution du CA magasins du commerce spécialisé du 1^{er} au 31 décembre 2021 vs 2020



Évolution du CA magasins du commerce spécialisé année 2021 vs 2020



Évolution du CA magasins du commerce spécialisé année 2021 vs 2019



Source : panel Procos

Contacts presse :

Emmanuel LE ROCH, Délégué Général - emmanuel.le.roch@procos.org
Sophie MADIGNIER, Directrice Marketing - sophie.madignier@procos.org
31, rue du 4 septembre - 75002 Paris - Tél. : 01 44 88 95 60
club@procos.org ■ www.prococos.org

Par rapport à 2019, l'activité des magasins de l'année reste en recul sur l'ensemble du commerce spécialisé à - 8,7 % mais, la situation reste très contrastée en fonction des secteurs. La majorité d'entre eux sont en fort retrait : - 20,3 % pour la chaussure, - 13,6 % pour les jouets/jeux /culture/loisir, -14,4 % pour la beauté santé et - 12,5 % pour l'habillement. La longue fermeture des magasins, en particulier en centres commerciaux, a eu de lourdes conséquences. Logiquement, les secteurs moins impactés par ses fermetures et favorisés par le télétravail et autres priorités récentes pour les consommateurs restent positifs en magasins par rapport à 2019 : + 11,4 % pour l'équipement de la maison, + 3,9 % pour l'alimentaire spécialisé.

La décision gouvernementale de rendre obligatoire trois à quatre jours de télétravail impacte très fortement la fréquentation des magasins et des restaurants dans les métropoles depuis début janvier. Tous les centres commerciaux, les grandes rues marchandes situées à proximité de lieux à forte concentration de bureaux ainsi que les gares des grandes villes sont très fortement touchées avec une fréquentation en baisse de - 30/- 40 %. Une nouvelle période de fragilisation alors que les soldes commencent le 12 janvier. **Aucune mesure d'accompagnement n'est actuellement mise en place. Or, le secteur est directement touché par la mesure de restriction de mobilité qu'est le télétravail. Il sera fondamental d'y remédier si cette période se poursuit ! L'accès au chômage partiel est la première urgence pour adapter les effectifs à la réalité de l'activité.**

Pas encore de solution non plus sur les évolutions de l'indice de loyers commerciaux qui, sans décision de réduction de son impact augmentera les loyers 2022 des commerçants entre + 2,6 % et 3,46 % selon les dates d'indexation des baux. Une situation économiquement insupportable et en décalage total au regard du contexte et difficultés des commerçants. Espérons que la suite des Assises du Commerce permettra de mettre en place un dispositif provisoire pour réduire très fortement cet impact sur les loyers en 2022. **Procos continue de sensibiliser le gouvernement et les représentants des bailleurs sur ce sujet urgent afin qu'une solution soit trouvée très rapidement.**

() 80 enseignes interrogées sur leur performance en France*